

Prairies humides de la Doller à Mulhouse



Objectif : Préserver, par la maîtrise foncière, les prairies humides de la Doller, pour leur biodiversité et leur rôle dans la protection de la ressource en eau.

Acquéreur :	Ville de Mulhouse
Surface :	15 ha
Montant des acquisitions :	120 000 euros
Plan de financement :	Commune de Mulhouse : 50%
	Agence de l'Eau : 50%

Contexte :

La Doller est un cours d'eau à lit mobile classé comme biologiquement et écologiquement exceptionnel. Elle présente un degré de naturalité élevé ainsi qu'un caractère fonctionnel sur des linéaires importants, avec à la fois des zones de prairies inondables et des zones mobiles où la rivière est encore très dynamique, ce qui est remarquable au niveau de la région Alsace.

Ces caractéristiques induisent la présence d'une nappe phréatique d'excellente qualité à faible profondeur, exploitée directement pour les besoins en alimentation d'eau potable des collectivités du secteur, et notamment par la ville de Mulhouse.

Cette eau, captée en profondeur, ne nécessite aucun traitement, ce qui classe le coût de l'eau de la ville de Mulhouse parmi les moins chers des grandes villes françaises (hors assainissement et épuration). Cependant, cette nappe est très vulnérable en raison des risques d'infiltration des surplus d'engrais (nitrates) et des produits de traitement des cultures (pesticides) liés aux activités agricoles et économiques qui s'étendent aux alentours des captages.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Général du Haut Rhin, le Conservatoire des Sites Alsaciens, la Ville de Mulhouse et le Syndicat du Michelbach ont entrepris, avec l'aide de l'Agence de l'Eau, un programme ambitieux de préservation du lit majeur de la Doller, et notamment des zones humides autour des zones de captage.

Dans ce contexte, afin de préserver cette qualité d'eau exceptionnelle et à moindre coût, d'importants achats de terrain à la surface des zones de captage ainsi que leur mise en valeur écologique ont été réalisés au cours des années 2002 et 2003 par la ville de Mulhouse.

Enjeux et Objectifs :

Préserver les prairies humides de la Doller pour :

- protéger la qualité de la ressource en eau (captages d'eau potable),
- permettre le développement des zones naturelles d'expansion des crues,
- préserver la diversité biologique et écologique de ces zones humides d'intérêt exceptionnel
- limiter de probables dégradations de ces zones humides par l'agriculture intensive et l'urbanisation.



Prairie humide de la Doller

Modalités de l'opération

Pour procéder à l'acquisition foncière de ces terrains, la commune de Mulhouse s'est tournée vers l'Agence de l'eau Rhin-Meuse en procédant à une demande d'aide pour l'achat de plusieurs parcelles, en plusieurs fois, au cours des années 2002 et 2003.

La commune a pu bénéficier pour cette opération des aides de l'Agence de l'Eau relatives à son 8^e programme d'intervention en matière de préservation et de restauration des milieux aquatiques et des zones humides.

Au total, la commune a ainsi acquis, avec une aide de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50% du coût total de l'opération, plus de 15 ha de prairies humides pour un montant de 120 000 euros environ.

Réalisation et résultats :

La commune possède aujourd'hui plus de 90 ha acquis à proximité immédiate des captages, ce qui, en tenant compte des 35 ha de prairies acquises par le Syndicat mixte du barrage de Michelbach, porte à 125 ha la surface protégée. Ces prairies sont confiées au service des Espaces Verts de la ville de Mulhouse, et gérées en collaboration avec les agriculteurs locaux. Grâce à cette protection que la commune souhaite vivement poursuivre, le prix de l'eau pour les habitants de la ville de Mulhouse est actuellement un des plus bas de France.

Outre la préservation de la qualité des eaux souterraines, ces actions de protection des prairies humides de la Doller ont eu divers autres impacts positifs. Elles ont aussi été très bénéfiques pour la biodiversité et ont

permis de maintenir des zones prairiales inondables, ce qui permet de réguler les débits de la rivière en aval et de favoriser l'autoépuration des eaux de surface.

Contacts :

Agence de l'Eau Rhin Meuse

Ville de Mulhouse

Direction des services techniques

Pôle Services Industriels et Commerciaux, Bâtiments

Service des Eaux